

Ciné Palabres présente

dans le cadre de la journée internationale pour l'élimination
des violences faites aux femmes (25 novembre)



Film éthiopien de Zeresenay Berhane Mehari 2015 1h40 VOSTF
À Toulouse, 3 projections les 29 et 30 novembre 2018 Entrées gratuites

jeudi 29 novembre

14h30

Médiathèque Grand M
37 av. de la Reynerie

M° Bellefontaine

vendredi 30 novembre

12h45

La Fabrique
Université Jean-Jaurès

M° Mirail Université

20h

Espace des Diversités
et de la Laïcité
38 rue d'Aubuisson
M° Jean Jaurès

En partenariat avec :

Association Bell'Arc-en-Ciel,
CIAM/Cultures du monde



Bibliothèque
de Toulouse



Partenaire du festival Films Femmes Afrique de Dakar.
Rendez-vous cinématographique autour de l'histoire des femmes
africaines et, plus généralement, de l'histoire des femmes.
Ciné Palabres veut contribuer à la lutte pour l'égalité femmes-hommes,
contre les discriminations, et développer un esprit de solidarité.
www.cinepalabres.fr | facebook.com/cinepalabres

Difret, de Zeresenay Berhane Mehari

En Éthiopie, Hirut, une jeune fille de quatorze ans, se fait kidnapper à la sortie de l'école par un fermier. Selon une tradition ancestrale locale, les hommes enlèvent celles qu'ils désirent prendre pour femmes. Mais la jeune fille réussit à s'échapper en tuant son agresseur. Accusée de meurtre par la police et mise aussitôt en prison, Hirut risque la peine de mort. Elle est défendue par Meaza Ashenafi, une jeune avocate pionnière des droits des femmes et des enfants en Éthiopie. Si Meaza Ashenafi démontre que l'écolière a agi en légitime défense, défier une des plus anciennes traditions du mariage forcé se révèle ardu...

Point de vue

Cette histoire n'a pas encore vingt ans. Mais à en croire le réalisateur Zeresenay Berhane Mehari, elle est déjà presque tombée dans l'oubli, raison pour laquelle il a éprouvé le besoin d'envoyer le cinéma à sa rescousse. Loin de s'en tenir à un simple rappel, Difret entend reprendre le problème à son point de départ. Comme Meaza Ashenafi en 1996, il invite à un changement de point de vue, qui prend souvent la forme d'une bataille de mots. Dans la bouche des uns - surtout des hommes -, « telefa » se définit comme « coutume ». Dans celle des autres - surtout les femmes -, cela s'appelle un « crime ». Logiquement, lorsque les premiers définirent le geste d'Hirut comme un « crime », les second(e)s parleront de « légitime défense ».

Si le film accorde par ailleurs beaucoup d'importance aux gestes, notamment dans sa mise en scène assez vigoureuse du groupe de ravisseurs à cheval, il n'est jamais aussi pertinent que dans ces séquences de joute verbale où un seul mot semble suffire à faire triompher la justice, ou à en priver Hirut. L'enjeu est d'autant plus fort que la jeune fille elle-même est presque toujours silencieuse, comme sans doute un grand nombre de celles qui ont subi le même sort. [...]

Aussi le plus grand défi de l'avocate n'est-il pas de parler à la place d'Hirut, mais de lui apprendre à parler pour elle-même. Y parviendra-t-elle ? Tout le beau final du film est suspendu à cette question qui va bien au-delà de l'histoire d'Hirut elle-même, tandis qu'autour des postes de radios allumés aux quatre coins du pays, toute l'Éthiopie semble attendre, silencieuse, que se fasse peut-être entendre la voix des femmes.

Le Monde, 7/07/2015